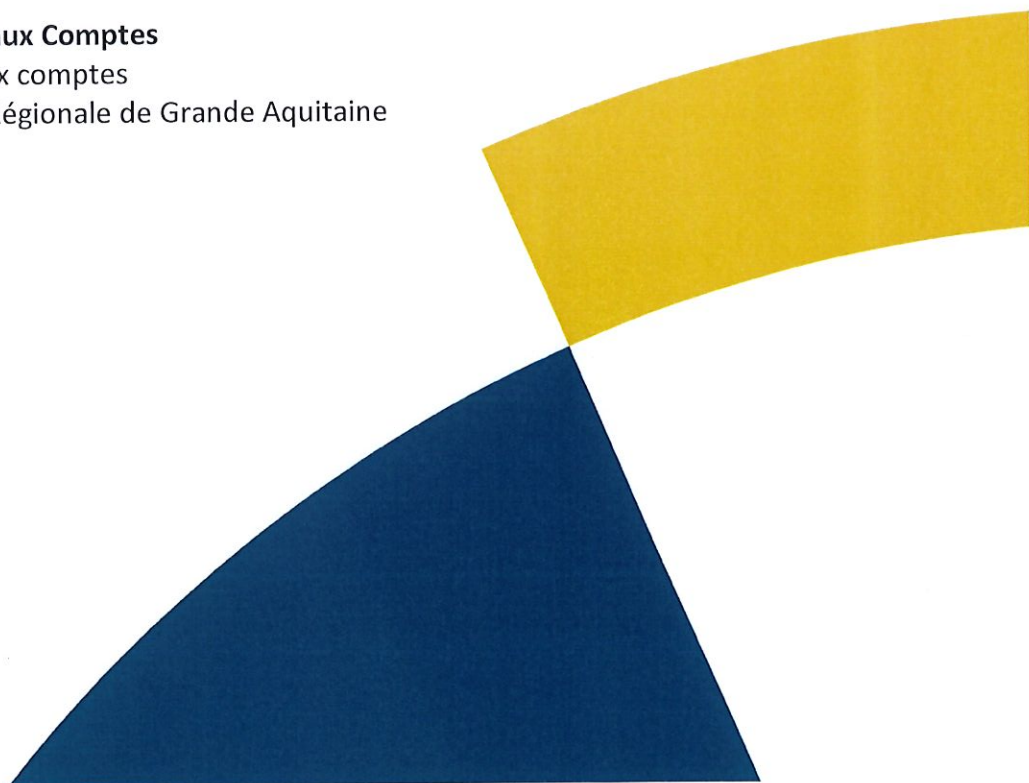


COMITE D'ACCUEIL CREUSOIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

PKF Arsilon Commissariat aux Comptes
Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Grande Aquitaine



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2025

COMITE D'ACCUEIL CREUSOIS

5 rue de Londres
23000 Guéret

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association COMITE D'ACCUEIL CREUSOIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'entité à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application des règlements ANC n°2022-06 et ANC n°2023-03 exposées au point « Méthode générale » des comptes annuels.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre entité.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Limoges, le 9 juillet 2026

Le Commissaire aux comptes
PKF Arsilon Commissariat aux Comptes


Gilles NOYER - Associé

Actif		Au 31/12/2025			Au 31/12/2024
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Montant net
Frais d'établissement (I)					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Donations temporales d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
	TOTAL				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	58 200		58 200	58 200
	Constructions	806 245	518 668	287 577	306 471
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	420 659	362 043	58 616	76 074
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
	TOTAL	1 285 105	880 712	404 393	440 746
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières (2)	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	6 683		6 683	6 653
	TOTAL	6 683		6 683	6 653
Total (II)		1 291 789	880 712	411 077	447 399
Actif circulant	Stocks et en cours				
	Créances (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	135 309	3 333	131 975	101 996
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	374 366		374 366	275 757
	Charges constatées d'avance	16 178		16 178	17 794
	TOTAL	525 854	3 333	522 520	395 547
	Divers				
	Instruments financiers à terme et jetons détenus	1 279 255		1 279 255	1 238 681
	Disponibilités				
Total (III)		1 805 110	3 333	1 801 776	1 634 229
Frais d'émission des emprunts (IV)					
Primes de remboursement des emprunts (V)					
Écart de conversion et différence d'évaluation - Actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)		3 096 900	884 046	2 212 854	2 081 629
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) Dont à plus d'un an (brut)				



Passif		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	140 261	140 261
	Fonds propres complémentaires	22 165	22 165
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	60 457	60 457
	Réserves pour projet de l'entité	590 061	535 479
	Autres réserves	584 268	535 479
	<i>dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>		
	Report à nouveau	-111 931	65 804
	<i>dont activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	-153 974	
	Excédent ou déficit de l'exercice	-36 699	-123 153
	<i>dont activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	-36 699	-123 153
	Situation nette (sous-total)	664 314	701 014
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	1 285	1 285
	Provisions réglementées		
Total (I)		665 600	702 300
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total (I bis)			
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	247 873	162 230
Total (II)		247 873	162 230
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total (III)			
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾	260 767	284 446
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾	7 953	6 439
	Instruments financiers à terme		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	461 569	295 654
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	568 950	549 102
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	140	4 499
	Produits constatés d'avance		76 957
Total (IV)		1 299 380	1 217 098
Écart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)		2 212 854	2 081 629
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

Édité à partir de Loop V5.40.0



COMITE ACCUEIL CREUSOIS

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations		
	Ventes de biens et services	117 344	128 650
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	dont ventes de biens relatives aux activités sociales et medico-sociales	500 812	346 815
	Ventes de prestations de service		
	dont parrainages		
	dont ventes de prestations de service relatives aux activités sociales et medico-sociales		
	Produits de tiers financeurs	3 793 931	3 618 679
	Concours publics et subventions d'exploitation		
	dont contrib. financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et medico-sociales		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		1 075
	Ressources liées à la générosité du public		1 075
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		13 265
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Utilisations des fonds dédiés	49 344	99 239
	Autres produits	887 570	957 513
Total des produits d'exploitation (I)		5 349 003	5 165 239
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks	1 721 118	1 767 184
	Autres achats et charges externes		
	Aides financières	232 025	215 477
	Impôts, taxes et versements assimilés	2 486 428	2 520 361
	Salaires	724 028	615 718
	Cotisations sociales	45 685	58 250
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	900	2 124
	Dotations aux provisions		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Reports en fonds dédiés	134 986	65 950
	Autres charges	39 283	42 083
	Total des charges d'exploitation (II)	5 384 456	5 287 151
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-35 452	-121 911
Produits financiers	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	1 793	2 818
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers (III)		1 793	2 818
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	3 040	3 301
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières (IV)		3 040	3 301
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)		-1 247	-482
3. RESULTAT COURANT avant Impôts (I - II + III - IV)		-36 699	-122 394



	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits exceptionnels (V) Total		100
Charges exceptionnelles (VI) Total		859
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		-759
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	5 350 796	5 168 158
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	5 387 496	5 291 311
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-36 699	-123 153
<i>dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>-36 699</i>	<i>-123 153</i>
Évaluation des contributions volontaires en nature		
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Table des matières

1	Informations concernant l'association	1
1.1	Objet social et périmètre des activités	1
1.2	Moyens mis en œuvre	1
2	Faits majeurs de l'exercice	2
2.1	Evénements principaux de l'exercice	2
2.2	Evénements postérieurs à la clôture	2
2.3	Principes, règles et méthodes comptables	2
2.3.1	Présentation des comptes	2
2.3.2	Méthode Comptable	2
2.3.2.1	Méthode générale	2
2.3.2.2	Contributions volontaires en nature	3
3	Informations relatives au bilan	4
3.1	Actif	4
3.1.1	Tableau des immobilisations	4
3.1.2	Tableau des amortissements	5
3.1.3	Immobilisations financières	6
3.1.4	Créances	6
3.1.5	Produits à recevoir	6
3.1.6	Charges constatées d'avance	7
3.2	Passif	8
3.2.1	Fonds propres	8
3.2.2	Détermination du résultat effectif et administratif	9
3.2.3	Subventions d'investissements	9
3.2.4	Provisions règlementées	10
3.2.5	Provisions pour risques et charges	10
3.2.6	Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires	11
3.2.7	Fonds dédiés – Tableaux de suivi	12
3.2.8	Etat des dettes	13
3.2.9	Produits constatés d'avance	14
3.2.10	Charges à payer	14
4	Informations relatives au compte de résultat	15
4.1	Ventilation des produits d'exploitation	15



4.2	Etat des avantages et ressources provenant de l'étranger	15
4.3	Ventilation de l'effectif au 31/12/2024	15
4.4	Application de la loi 2006-586 du 23 mai 2006	16
4.5	Contributions volontaires en nature	16
5	Autres informations	17
5.1	Honoraires des commissaires aux comptes	17
5.2	Suretés réelles accordées	17



1 Informations concernant l'association

1.1 Objet social et périmètre des activités

L'association a pour objet d'aider les personnes à recouvrer une autonomie personnelle et sociale. Elle se donne 4 missions d'ordre public auprès des personnes en détresse :

- L'accueil et l'orientation, notamment en urgence
- L'hébergement ou le logement, individuel ou collectif
- Le soutien et l'accompagnement social
- L'adaptation à la vie active et à l'insertion sociale et professionnelle, en particulier par l'activité économique

Et aussi une mission d'information et d'alerte sur les phénomènes de l'exclusion et de la pauvreté.

Les différents établissements de l'Association sont les suivants :

- CHRS, SIAO, 115
- Foyer Creusois (portant divers dispositifs)
- Banque de meubles, COOR'DI (chantiers d'insertion)
- CADA
- CAC Logement
- CPH
- HUDA

1.2 Moyens mis en œuvre

L'Association s'est organisée en pôles :

- Migrants
- Hébergement d'urgence et insertion
- Insertion par l'Activité Economique

Elle sollicite des financements auprès de l'Etat, des Collectivités locales et de l'Europe pour mener à bien ses missions.



2 Faits majeurs de l'exercice

2.1 Evénements principaux de l'exercice

Aucun fait significatif sur l'exercice.

2.2 Evénements postérieurs à la clôture

Néant.

2.3 Principes, règles et méthodes comptables

2.3.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- Le bilan,
- Le compte de résultat,
- L'annexe.

2.3.2 Méthode Comptable

2.3.2.1 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, l'association applique le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 (Plan comptable général), ainsi que le règlement ANC n° 2023-03 du 7 juillet 2023 modifiant le règlement ANC n° 2018-06. Ces textes entraînent notamment une nouvelle définition du résultat exceptionnel, la suppression des transferts de charges, la simplification du plan de comptes et des modèles d'états financiers.

Les principaux impacts pour l'association sont les suivants :

- Suppression des transferts de charges



- Remboursements des indemnités journalières de sécurité sociale et de prévoyance comptabilisés en diminution des charges

2.3.2.2 Contributions volontaires en nature

Conformément au règlement 2018-06, les contributions volontaires ont été recensées. Il n'a pas été identifié de contributions volontaires en nature.



3 Informations relatives au bilan

3.1 Actif

3.1.1 Tableau des immobilisations

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	-			1 285 106
Immobilisations corporelles	1 275 773	9 333		6 684
Immobilisations financières	6 653	31		
TOTAL	1 282 427	9 363		1 291 790

3.1.1.1 Principaux mouvements

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont représentés par :

- Matériel de transport : 6 347
- Matériel de bureau et informatique : 1 415
- Installations techniques : 1 571

Les principales diminutions correspondent :

NEANT



3.1.2 Tableau des amortissements

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	-			
Immobilisations corporelles	835 027	45 685		880 712
Immobilisations financières	-			
TOTAL	835 027	45 685		880 712

3.1.2.1 Méthode d'amortissement immobilisations incorporelles

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Frais d'établissement		
Frais de recherche et de développement		
Droit au bail		
Logiciels et progiciels		

3.1.2.2 Méthode d'amortissement immobilisations corporelles

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions		
Installations techniques,	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriels		
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 8 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 8 ans



3.1.3 Immobilisations financières

Types d'immobilisations	Valeur
Participations	
Créances rattachées à des participations	
Titres immobilisées de l'activité de portefeuille	
Autres titres immobilisés	1 814,75
Prêts	
Dépôts et cautionnements	4 869,19

3.1.4 Créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances moins d'1an	Echéances à plus d'1an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachés à des participations			
Prêts (1)			
Autres			
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	135 309,44	135 309,44	
Autres	374 366,46	374 366,46	
Charges constatées d'avance	16 178,82	16 178,82	
TOTAL	525 854,72	525 854,72	-
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

3.1.5 Produits à recevoir

- Subventions et concours publics : 218 428€
- Aides à l'emploi, formation, indemnités journalières : 143 526€
- Divers : 1 414€
- Factures à établir : 1 952€



3.1.6 Charges constatées d'avance

- Loyers : 3 980€
- Assurances : 1 359€
- Abonnements : 3 371€
- Redevances : 7 326€
- Divers : 143€



3.2 Passif

3.2.1 Fonds propres

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatif sans droit de reprise :				
Fonds propres statutaires	140 261,19			140 261,19
Fonds propres complémentaires	22 165,72			22 165,72
Fonds associatifs sans droits de reprise				
Fonds associatifs avec droit de reprise :				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Apports				
Legs et donations				
Résultat sous contrôle des tiers financeurs				
Ecart de réévaluation				-
Réserves :				
Réserves statutaires ou contractuelles				60 457,28
Réserve pour projet de l'entité	60 457,28			590 061,71
Autres réserves	535 479,15	70 438,70	15 856,14	584 268,49
<i>dont réserves des activités sous gestion contrôlée</i>	513 829,79	70 438,70		111 931,08
Report à nouveau	65 804,49	64 567,74	242 303,31	153 974,02
<i>dont report à nouveau des activités sous gestion contrôlée</i>	- 56 619,82		97 354,20	36 699,97
Excédents ou déficits	- 123 153,01	508 989,89	422 536,85	113 266,74
<i>dont résultat des activités sous gestion contrôlée</i>	- 26 915,50	210 746,98	70 564,74	

En l'absence de retour des autorités de tarification concernant les établissements CADA et CPH, les résultats sont affectés selon les comptes administratifs déposés.



3.2.2 Détermination du résultat effectif et administratif

Libellé	Résultat comptable	Reprise résultat affecté à la réduction des charges d'exploitation	Reprise de déficit antérieur	Compensation des charges d'amortissement	Reprise résultat affecté au financement des mesures d'exploitation	Résultat compte administratif	Dont var.congés à payer
CHRS	91 203,30		- 78 103,69			13 099,61	11 362,71
CADA	- 126,04					- 126,04	9 533,08
CPH	22 189,48					22 189,48	0,28
Total établissement sous gestion contrôlée	113 266,74	-	- 78 103,69	-	-	35 163,05	20 896,07
Banque de meubles	- 138 113,40						
Co'ordi	- 99 886,86						
Foyer	132 541,66						
HUDA	- 49 246,10						
CAC logement	-						
Association	- 158,01						
Consolidation	4 896,00						
Total activité sous gestion propre	- 149 966,71						
TOTAL	- 36 699,97	-	- 78 103,69	-	-	35 163,05	20 896,07

3.2.3 Subventions d'investissements

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
Subvention d'investissement	Montant global	Augmentation	Diminution	Montant global
Montant nominal				-
Quote-parts virées au résultat				-
Montant net en fonds propres	-			-



3.2.4 Provisions règlementées

Rubriques	Provision au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provision à la fin de l'exercice
Provision réglementée renforcement couverture du BFR	-			-
Amortissements dérogatoires	-			-
Provisions afférentes aux plus values nettes d'actif immobilisé	1 285,78			1 285,78
Provisions afférentes aux plus values nettes d'actif circulant	-			-
TOTAL	1 285,78	-	-	1 285,78

3.2.5 Provisions pour risques et charges

Situation de mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Provision au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provision à la fin de l'exercice
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
Provisions pour reversement d'une subvention suite à la non-atteinte des objectifs fixés dans les conditions résolutives				
TOTAL	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €



3.2.6 Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total ⁽¹⁾
I. D. R.	0	109 506	109 506
Engagements de pension à d'anciens dirigeants			
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salariés partis en retraite			

- Description des méthodes actuarielles et principales hypothèses économiques retenues :
- Taux d'actualisation : 3.96%
 - Taux de turnover faible
 - Taux de charges sociales : 45.43%



3.2.7 Fonds dédiés – Tableaux de suivi

3.2.7.1 Subventions de fonctionnement affectées

Un accord de principe de la part des financeurs a été obtenu pour le report des fonds non utilisés.

Libellés	Fonds à engager au début de l'exercice (19)	Utilisation en cours d'exercice (789)	Utilisation en cours d'exercice (remboursement)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (689)	Fonds restants à engager en fin d'exercice (19)
	A	B	C	D	E = A-B-C+D
CHRS CPOM	4 813,54				4 813,54
Foyer Maraude 2021	6 415,16	6 184,14			231,02
Foyer Maraude 2022	32 343,00				32 343,00
Intermede / FVVC 2023	19 033,66	12 257,06			6 776,60
Foyer Maraude 2023	33 675,00				33 675,00
ADN 2024	21 282,05	16 027,93			5 254,12
HU FVVC 2024	14 875,31	14 875,31			-
Foyer Maraude 2024	29 792,79				29 792,79
ALT 2025	-			3 666,43	3 666,43
HU LOGEMENT 115 2025	-			16 541,49	16 541,49
HU HOTEL 2025	-			92 118,77	92 118,77
HU FVVC 2025	-			17 443,75	17 443,75
ALT FVVC 2025	-			351,50	351,50
BANQUE DE MEUBLE 2025	-			1 040,00	1 040,00
CO'ORDI 2025	-			520,00	520,00
Autodéfense 2025	-			3 305,00	3 305,00
TOTAL	162 230,51	49 344,44	-	134 986,94	247 873,01
<i>Dont fonds dédiés liés à la contribution financière des autorités de tarification aux entités gestionnaire des ESSMS</i>					4 813,54

3.2.7.2 Dons manuels, legs et donations affectées

Situations	Montant des fonds affectés au projet	Fonds à engager au début de l'exercice (19) A	Utilisation en cours d'exercice (7895 ou 7897) B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897) C	Fonds restants à engager en fin d'exercice (19) D=A-B+C
Ressources	(2)				
- Dons manuels					
<i>sous-total</i>	-	-	-	-	-
- Legs et donations					
<i>sous-total</i>	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-

(1) A regrouper le cas échéant.

(2) Il peut paraître intéressant d'indiquer le montant total des ressources provenant de la générosité publique affectées à chacun des projets avec mention de l'année d'attribution. Le montant total correspond

3.2.8 Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echeances		
		A moins d'1 an	à plus d'1 an	à plus de 5 ans
Emprunts obligatoires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
à 2 ans au maximum à l'origine	260 767,93	23 843,48	98 071,64	138 852,81
à plus de 2 ans à l'origine	7 953,39	7 953,39		
Emprunts et dettes financières divers	461 569,01	461 569,01		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	568 950,23	568 950,23		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	140,00	140,00		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 299 380,56	1 062 456,11	98 071,64	138 852,81
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	23 579,70			



3.2.9 Produits constatés d'avance

NEANT

3.2.10 Charges à payer

- Provisions pour congés à payer : 266 953 €
- Factures non parvenues : 56 537 €
- Provision pour salaires à payer : 1 406 €
- Intérêts courus : 90 €



4 Informations relatives au compte de résultat

4.1 Ventilation des produits d'exploitation

Tableau de répartition des produits d'exploitation	Montant
Ressources propres (cotisations, prestations de service...)	618 156,89 €
Subventions et concours publics	3 793 931,88 €
Dons	- €
Reprises s/ provisions et dépréciations	- €
Produits des cessions d'immobilisations	- €
Utilisations des fonds dédiés	49 344,44 €
Autres produits	887 570,43 €
TOTAL	5 349 003,64 €

Les subventions et concours publics proviennent des financeurs suivants :

- Etat
- Région
- Conseil Départemental
- Europe (FSE)

4.2 Etat des avantages et ressources provenant de l'étranger

NEANT

4.3 Ventilation de l'effectif moyen

Catégories	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	7,65	
Non cadres	48,17	
CDDI	35,70	
TOTAL	91,52	"

4.4 Application de la loi 2006-586 du 23 mai 2006

Montant global des rémunérations visées à l'article 20 de la loi du 23 mai : 171 418€

4.5 Contributions volontaires en nature

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	Montant
NEANT		
TOTAL		-



5 Autres informations

5.1 Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires versés aux commissaires aux comptes :

	CAC 1	CAC 2
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	24 768	
Au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal		
Honoraires totaux	24 768	

5.2 Suretés réelles accordées

Inscription de privilège de prêteur de deniers sans concurrence, à hauteur de 250 000 € en principal plus intérêts sur l'ensemble immobilier sis à Guéret 14 bis avenue Pasteur, cadastré section AX N°110 pour une superficie de 3036 m², objet du financement de 270 000 € réalisé par le Crédit Coopératif le 02/11/2020. L'engagement restant au 31/12/2025 est de 184 899€.

